



Intervention de Amélie de Montchalin, ministre de la transformation et de la fonction publiques

Amélie de Montchalin reprend les éléments communiqués suite au dernier conseil de défense, qui s'est tenu mardi, sur la situation sanitaire.

Celle-ci est extrêmement préoccupante avec un taux d'incidence de 300 nationalement, ce taux étant nettement plus élevé dans les 16 départements déjà sous mesures renforcées ainsi que dans les départements du Rhône, de l'Aube et de la Nièvre.

La situation nécessite une mobilisation très importante des personnels soignants, pour la vaccination et pour les hôpitaux. S'il n'y a plus l'effet de sidération de l'année dernière, il y a une plus grande fatigue.

La population valorise les soignants, mais les variants induisent des malades de plus en plus jeunes, des réanimations plus longues. Il faut donc également une prévention accrue.

Télétravail : l'objectif immédiat est d'augmenter le nombre d'agents en télétravail 4 à 5 jours par semaine.

../.. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2021.03.25_-_intervention_cgt_-_reunion_du_25_mars.pdf](#) (154.49 Ko)



[Télécharger 2021_03_25_-_cr_reunion_du_25_mars.pdf](#) (183.27 Ko)

Public: [Fonction publique](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
